

Démission ! Destitution ! Ersilia Soudais défend les islamistes du CCIE !!! Et c'est député ça ??? !!!!

écrit par Christine Tasin | 4 septembre 2025





Le député LFI Ersilia Soudais à l'Assemblée Nationale, à Paris, le 2 octobre 2024. (ARTHUR N. ORCHARD / HANS LUCAS / AFP). Elle venait de saisir le bureau de Yaël Braun-Pivet pour contester la décision d'interdire d'accès au Palais Bourbon de son collaborateur [Ritchy Thibault](#) à cause de nombre de propos polémiques. i

Démission ! Destitution ! Soudais peut-elle prétendre représenter les Français alors qu'elle défend les pires pourritures, ceux qui crient Allah Akbar et luttent pour imposer la charia en Europe ? J'ai nommé le CCIF, (Comité contre l'islamophobie en France) [dissous en 2021](#) et remplacé illico presto par ses créatures avec le CCIE (Comité contre l'islamophobie en Europe). C'était [mon grand « ami » Marwan Muhammad](#) [celui qui a fait crier Allah Akbar devant le Bataclan \(en toute impunité..\)](#) et qui dirigeait, officiellement ou officieusement, je ne sais plus, le CCIF...

Rappelons que la clique LFI dont fait partie la Soudais a osé inviter les islamistes du CCIE à l'Assemblée Nationale tout en réclamant l'interdiction en France de la projection de Silenced, le film de Tommy Robinson !

Les LFI invitent le CCIF mais la Lepvraud veut faire interdire « Silenced »

Instrumentalisation de la justice : soutien au [@CCIEurope](#) face aux pressions politico-judiciaires !

Retrouvez mon communiqué ☐☐ pic.twitter.com/ptus4G8IjP

– Ersilia Soudais (@ErsiliaSoudais) [September 1, 2025](#)



Communiqué de presse de la députée Ersilia SOUDAIS, secrétaire du groupe d'études « Racisme et discriminations raciales et religieuses »

01/09/2025,

Instrumentalisation de la justice : Soutien au CCIE face aux pressions politico-judiciaires !

Depuis le 13 mai dernier, le Collectif contre l'islamophobie en Europe (CCIE) fait face à une offensive politico-judiciaire sans précédent. A l'heure où l'islamophobie tue de manière exponentielle, une association engagée contre le racisme et l'islamophobie est criminalisée à des fins politiques.

Pour rappel, le CCIE a été informé que plusieurs de ses responsables, ainsi que ceux d'un partenaire situé en France, devront comparaître le 3 septembre 2025 dans le cadre d'une audition menée par les autorités françaises. Cette nouvelle convocation intervient à la suite des perquisitions du 13 mai dernier et d'une première tentative d'audition lors de la période estivale, dans des conditions rendant toute participation impossible.

Ces démarches s'inscrivent dans un contexte politique particulier : à l'approche de la rentrée, le gouvernement belge entend relancer une proposition de loi contre l'« entrisme islamique » dans laquelle le CCIE est cité à tort. Ces mesures judiciaires apparaissent comme une tentative de délégitimer un travail reconnu dans la lutte contre l'islamophobie, le racisme et pour la protection des droits humains.

Le CCIE et ses partenaires n'ont commis aucun délit : ce sont leurs droits d'expression, d'organisation et de mobilisation qui sont attaqués. À travers ces attaques, ce n'est pas seulement le CCIE qui est menacé, mais bien toutes les libertés associatives.

En tant que secrétaire du groupe d'études « Racisme et discriminations raciales et religieuses » à l'Assemblée nationale, je tiens à apporter mon soutien au CCIE face à cette épreuve, et plus largement à tous les musulmans et toutes les musulmanes qui sont ciblés à travers eux.

[Source twitter](#)

Rappel de quelques étapes qui n'ont rien de gouleyantes, certes, mais elles sont édifiantes

- Le CCIF a été dissous en , immédiatement ressuscité

en CCIE

- CCIF : collectif contre l'islamophobie en France.
- CCIE : collectif contre l'islamophobie en Europe.

Avant d'être dissous, le CCIF a oeuvré, avec notre argent, pour faire appliquer la charia en France (1) et notamment l'interdiction de critiquer l'islam que l'on voit en passe d'aboutir en 2025, avec la pression mise par les gauchos écolos antisémites qui sévissent au Palais Bourbon...

(1) Procès surréaliste qui s'est tenu, ce mardi 9 mars, à la Cour d'Appel de Paris. Nous assistons à un djihad quotidien, dans nombre de zones islamisées de notre pays, les policiers sont agressés au nom du Coran, il y a une attaque au couteau en France toutes les 44 secondes, l'islam gangrène chaque jour davantage notre pays... Et la réaction de ce régime est de dissoudre Génération Identitaire, et de traîner au tribunal Christine Tasin, qui lutte contre l'islamisation de notre pays depuis 15 ans, en dénonçant l'incompatibilité de ce dogme avec la France, sous l'accusation grotesque d'apologie du terrorisme ! Et cela suite à une plainte du CCIF, pourtant dissous par Darmanin, mais toujours en activité ! Macron-Darmanin-Dupond-Moretti ont donc décidé de faire taire les patriotes qui osent redresser la tête, par tous les moyens.

[Source](#)

Le Conseil d'Etat a quand même fini par valider la dissolution du CCIF mais les autorités françaises n'ont pas voulu empêcher sa résurgence européenne de tenir permanence au Palais Bourbon. Ma grand-mère aurait dit : Tu dis ça à un cheval de bois il te donne un coup de pied...

[Le scandale du jour : la macroniste Yaël Braun-Pivet autorise les islamistes du CCIE à l'Assemblée Nationale](#)

Et voilà cette Soudais qui pleurniche sur le sort de

ceux qui encouragent les musulmans à faire le djihad en France... En toute impunité, vraiment ?